

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA FACULTÉ DES SCIENCES ET INGÉNIERIE

SEANCE DU 02 JUIN 2020

1. Avis relatif au Référentiel d'équivalence horaire de la Faculté des Sciences et Ingénierie

Le conseil de faculté propose d'ajouter la modification au tableau équivalences de TDS décanales comme suit :

Equivalences de TDS décanales	Maximum
Maître de Conférences stagiaire (en sus des 32h statutaires)	32h
Maître de Conférences titulaire au cours de la première année (en sus des 32h statutaires sur 5 ans pour formation)	64h
Direction d'Ecole doctorale (à partager)	96h ¹
Directeur ou Directrice de CAPSULE (à partager si plusieurs)	96h
Directeur-adjoint ou Directrice-Adjointe de CAPSULE en charge de la pédagogie	48h
Directeur-adjoint ou Directrice-Adjointe de CAPSULE en charge du numérique	48h
Porteur ou Porteuse de mission CAPSULE	16h
Coordination des actions transverses CAPSULE (Hybridation, Learning analytics...)	24h
Responsable du DAEU B	48h
Responsable du DU RESPE	24h
Parcoursup (en fonction du nombre et de la complexité des dossiers)	14h
Ambassadeurs ou Ambassadrices (par lycée)	2h
Directeur ou Directrice du FabLab (à partager si plusieurs)	96h
Directeur-adjoint ou Directrice-adjointe du FabLab (à partager si plusieurs)	48h
Chargé ou Chargée de mission implantation du FabLab	48h ²
Responsable Mineure Thématique Transdisciplinaire	32h ou 48h ³
Responsable pédagogique des doubles cursus et Majeures Mineures Sciences et Sciences humaines	16h ou 32h ⁴
Chargé ou Chargée de mission ou de projet auprès du décanat	96h
Pilotage du programme de mobilité internationale TASSEP	24h
Préparation d'une ERC ou d'un projet européen en tant que porteur ou porteuse	64h

¹ moins de 100 doctorants : 48h ; de 100 à 200 doctorants : 64h ; plus de 200 doctorants : 96h

² 32h une fois que la phase d'implantation sera terminée

³ 48h pour la mineure Gestion (64 étudiants par niveau + étudiants des trois CMI).

32h pour toutes les autres mineures TT (40 étudiants max. par niveau, étudiants FSI + FL)

⁴ 16h (16 étudiants max par niveau) ; 32h (24 ou 32 étudiants max par niveau)

Le conseil de la faculté approuve le référentiel d'équivalence horaire de la Faculté des Sciences et Ingénierie par 24 voix pour, 7 voix contre et 3 abstentions.

Stéphane REGNIER

Doyen de la Faculté des Sciences
et Ingénierie


